

AVIS DE CONVOCATION

AVIS est par les présentes donné qu'une **séance extraordinaire** du conseil d'arrondissement est convoquée par la mairesse Stephanie Valenzuela, pour être tenue au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, à Montréal, le **mercredi 26 novembre 2025 à 17 h 30**, et qu'il y sera pris en considération les sujets énumérés à l'ordre du jour ci-joint :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 26 novembre 2025 à 17 h 30 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

10.03 Commentaires

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière

Période de commentaires des membres du conseil.

10.04 Présentation

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière

Présentation du budget 2026 et du programme décennal d'immobilisation 2026-2035.

10.05 Questions

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière

Période de questions orales du public.

10.06 Questions

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière

Période de questions écrites du public.

10.07 Questions

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière

Période de questions des membres du conseil.

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière – 1256460004

Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour l'exercice financier 2026.

30.02 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs, du greffe et de la gestion immobilière – 1256460005

Approuver le Programme décennal d'immobilisations 2026-2035 et son financement.

Conformément au deuxième alinéa de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ., c. C-11.4) les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le budget et sur le Programme décennal d'immobilisations.

DONNÉ À MONTRÉAL ce 25 novembre 2025.

Julie Faraldo-Boulet
Secrétaire d'arrondissement